

RAPPORT N°169 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 9 MARS 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 2 au 9 mars 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de la période. Parmi les victimes, quatre (4) ont été abattues par un agent de police dans un bar à Gatumba, une autre assassinée et son corps découvert dans la commune Giharo (Rutana).

Trois (3) personnes ont été blessées au cours des attaques à Gitega et Rutana. Le rapport évoque les intimidations et traitement inhumains à l'égard des membres de l'opposition. Trois (3) militants du parti CNL (nouveau parti du député Agathon Rwasa) ont été maltraités par des miliciens imbonerakure à Cibitoke et douze (12) également militants du CNL victimes d'arrestations arbitraires à Gitega.

À Makamba, des responsables administratifs ont arraché les drapeaux et signes du parti FRODEBU, avant d'empêcher la tenue de deux réunions des membres de ce parti.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Un agent de la police a abattu quatre (4) personnes dans un bistrot de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura (ouest de la ville de Bujumbura) le 2 mars 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que l'agent Léopold Nizigiyimana, en tenue civile, venait de se bagarrer avec des clients ainsi qu'une femme identifiée comme étant une prostituée. Il serait retourné au poste de police de Gatumba pour enfiler son uniforme et prendre son arme de service.

Sos-Torture/Burundi note que l'agent a tiré dans la foule parmi les clients présents, tuant quatre (4) personnes sur le champ. La police de Gatumba a annoncé l'arrestation de l'agent de police auteur des tirs et un procès de flagrance organisé par le Tribunal de Grande Instance de Bujumbura, le lundi 04 mars, a reconnu coupable Léopold Nizigiyimana avant de le condamner à une peine à perpétuité.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert sur la colline Muzye, commune Giharo, province Rutana (sud-est du pays) le 3 mars 2019. La victime n'a pas été identifiée par les habitants de la localité, ni par les responsables administratifs.

Sos-Torture/Burundi note que le corps de la victime a été enterré sans identification préalable. Aucun suspect n'a également été identifié.

- Des individus non identifiés ont attaqué les clients d'un bar sur la colline Gerangabo, zone Rwisabe, commune Mutaho, province Gitega (centre du pays) le 5 mars 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que deux (2) personnes ont été blessées : Didace Bizimana (vendeur de brochettes du bar) qui a reçu une balle dans les reins ; ainsi que Mme Anitha Murekerisoni blessée lors de sa tentative de fuir.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Mutaho n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont attaqué à la grenade le domicile de Nterena (surnom) sur la colline Ngarama, commune Mpinga Kayove, province Rutana (sud-est du pays) le 6 mars 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que la victime a perdu trois doigts suite à l'attaque.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié ni appréhendé aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des responsables administratifs violent constamment les droits et libertés politiques des membres de l'opposition. Le chef de zone Gitaba, commune et province Makamba (sud du pays) a interdit la tenue d'une réunion des membres du parti FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) le 3 mars 2018. Des témoins rapportent qu'il a arraché les drapeaux et signes du parti.

Sos-Torture/Burundi a aussi appris que le chef de colline Birima, commune Mabanda, province Makamba a commis les mêmes actes à l'endroit des militants du FRODEBU venus se réunir.

Sos-Torture/Burundi note que dans les deux situations, les représentants politiques du FRODEBU avaient informés par écrit les administrateurs communaux de Makamba et Mabanda pour leur informer de la tenue de ces réunions, de l'heure et du lieu conformément à la loi. Des témoins rapportent que lors de ces opérations, les responsables administratifs locaux étaient accompagnés de membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture/Burundi note un harcèlement continu et des intimidations visant des membres de l'opposition. Aucune explication n'a été apportée pour expliquer le refus aux membres de ce parti de se réunir.

- Des membres de la milice imbonerakure ont torturé Jonas Kubwayo, Pierre Ndikuriyo et Ntirandekura sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 6 mars 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que les miliciens les ont attaqués à leur domicile et les ont tabassés à tour de rôle à l'aide de bâtons.

Sos-Torture/Burundi note que les victimes sont des militants du nouveau parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) du député Agathon Rwaso. L'état de santé critique des trois (3) victimes a nécessité leur hospitalisation suite à la gravité des coups reçus. Aucun des miliciens présents n'a été appréhendé à ce jour, et ce malgré que les victimes aient identifiées leurs agresseurs. Parmi eux, leur leader surnommé *Ndakugarika*.

- Des agents de la police ont arrêté douze (12) personnes sur la colline Gerangabo, commune Mutaho, province Gitega (centre du pays) le 7 mars 2019. Des témoins rapportent que les personnes arrêtées sont toutes des militants du parti d'opposition CNL accusées de détention illégale d'armes.

Sos-Torture/Burundi note que ces personnes ont été conduits au cachot du commissariat provincial de Gitega alors qu'aucune arme n'a été saisie après une fouille perquisition à leur domicile. Sos-Torture/Burundi note en outre des



arrestations arbitraires qui seraient liées aux convictions politiques des victimes.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.